

Devoir de vigilance E-Learning

(1/1)

INFORMATIONS

DURÉE

20 minutes (Accessible pendant 6 mois)

PRIX

1 à 9 pers : 60 € HT / pers
10 à 29 pers : 50 € HT / pers
30 à 49 pers : 40 € HT / pers
50 à 99 pers : 30 € HT / pers
100 à 149 pers : 25 € HT / pers
150 à 499 pers : 20 € HT / pers
+ de 500 pers : 15 € HT / pers

Prix TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

PRIX DU MODULE

6 700 € HT

CONCEPTEUR

Expert KPMG

LANGUE(S) DISPONIBLE(S)

Français, anglais

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W922 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta – CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- Employés, Managers
- Direction Générale, Direction Financière, Direction de l'Audit et des Risques
- Administrateurs
- Risk Manager, Responsables conformité

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Comprendre le contexte et les enjeux liés au devoir de vigilance
- Connaître et savoir identifier les risques et les opportunités liés à la loi
- Agir de manière pragmatique et responsable pour intégrer le devoir de vigilance de manière transversale sur l'ensemble de la chaîne de valeur

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Accompagnement personnalisé par les experts via la plateforme d'apprentissage
- Fiche de synthèse téléchargeable pour retenir l'essentiel
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

PROGRAMME

LE CONTEXTE DE LA LOI

- Cadre juridique international et européen
- Actualités – une préoccupation mondiale
- Ecosystème du devoir de vigilance

LA LOI ET LES MESURES

- Loi Devoir de Vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre
- Description des domaines visés par le Devoir de Vigilance
- 5 mesures obligatoires du Devoir de Vigilance
- Pourquoi mettre en place un plan de vigilance ?

LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS

- Risques associés à l'absence de réponse aux obligations en matière de devoir de vigilance au sein de l'entreprise
- Opportunités associées à la réponse aux obligations en matière de devoir de vigilance au sein de l'entreprise

QUIZ DE CONNAISSANCES

- Evaluation des acquis avec un questionnaire à choix multiples